

Contribution à l'étude des Diptères de l'Urundi

VIII. *Bombyliidae* du Bugesera-Busoni

par F.J. FRANÇOIS

Exoprosopa claudia sp.n.

Espèce aberrante qui se distingue de la majorité des espèces de ce genre par des antennes comportant un troisième article très allongé et pourvu d'un style minuscule, par des ailes pétiolées, par l'alula bordée de cils, par un thorax court, par des tibias antérieurs à plusieurs rangées d'épines.

Cependant chacun de ces caractères se retrouve à un degré plus ou moins marqué chez d'autres espèces de ce genre extraordinairement polymorphe. L'absence de caractères différentiels bien tranchés ne permet pas, dans l'état actuel de notre connaissance du genre *Exoprosopa*, la création d'un genre nouveau pour la présente espèce, par ailleurs nettement divergente et que je ne suis parvenu à rattacher à aucun des groupes et sections de BEZZI et de HESSE.

Vu à l'œil nu c'est un insecte sombre et terne. Sous le binoculaire et dans une bonne lumière il brille d'un éclat presque doré. Ceci est dû aux écailles ocre qui le revêtent presque entièrement : gènes, face, front, thorax à l'exception des pleures où seul le sternopleure en porte, tibias et partie dorsale des fémurs II et III, abdomen tant sur les sternites que sur les tergites.

TÊTE : face proéminente et pointue en profil ; gènes et front brun sombre, portant de nombreuses et courtes soies noires dressées et des écailles jaunes, la face ne portant de semblables soies que sur ses bords ; une bande transversale d'écailles blanchâtres très caduques sur le front au niveau de la dépression frontale ; cette dépression bien marquée, nettement longitudinale et dé-

pourvue de poils ; yeux largement écartés dans les deux sexes ; trompe dépassant l'ouverture buccale de la longueur des labelles ;

Antennes très écartées ; le premier article noir, portant des soies noires ; le deuxième article brun et noir, subcylindrique, avec des soies noires et une pilosité microscopique dorée ; le troisième article brun, à pruinosité argentée, plus long que les deux premiers et portant sur son extrémité élargie un segment bulbeux orné d'un minuscule style tronqué.

Occiput noir ; bande d'écailles bordant la marge postérieure des yeux, blanche.

THORAX : court, à peine deux fois aussi long que le scutellum ; la collerette composée en majeure partie de poils bruns parsemés de poils noirs ; le tégument du thorax brun sombre ; sur sa partie antérieure de denses et minuscules écailles ocre prédominant, sur sa partie postérieure les écailles noires l'emportent sauf à la marge des pleures ; poils noirs peu nombreux et courts ; les callus thoraciques portent de vigoureuses soies noires ; les soies postalaires et scutellaires également noires mais beaucoup plus longues ; scutellum couvert d'écailles ocre surtout sur sa base où elles forment une bande transversale dorée.

Pleures glabres en grande partie ; des écailles jaunes et noires et de courts poils noirs sur le sternopleure ; de longues soies noires avec quelques rares soies jaunes sur le mésopleure ; touffe métapleurale noire et peu fournie, comme les autres touffes thoraciques de cette espèce ; une rangée de longues soies noires sur le ptéropleur ; la plumula est blanche.

Pattes : jaunes à brunes dans l'ensemble mais paraissant noires du fait d'une dense vestiture : 1° d'écailles noires sur les fémurs, 2° de soies noires sur les tarsi 2 à 5 des pattes I et II, sur les tarsi 3 à 5 des pattes III.

Coxae noires avec de longues soies noires ; seuls les fémurs postérieurs portent des soies ventrales bien développées ; tibias antérieurs avec une triple rangée de spicules, petits mais distincts ; tibias II et III avec de nombreuses et rigides soies noires ; les tarsi antérieurs des femelles portent des poils pâles, dressés, longs et denses, inexistantes chez les mâles ; griffes bien développées, avec une dent basale minuscule et acérée.

AILES : (fig. 1 et 2) longues et étroites ; membrane alaire fortement plissée ; l'alula repliée accentue encore l'aspect pédonculé de l'aile ; lobe axillaire étroit ; cellule anale de largeur uniforme

sur toute sa surface; cellule discoïdale longue et étroite, la transverse qui en constitue le sommet est plus ou moins sinueuse suivant les individus; peigne alaire médiocrement développé; infuscation curieuse et complexe, relativement stable pour les parties sombres mais variable quant aux fenêtres hyalines situées dans la bande sombre antéropostérieure: toutes les variantes existent entre l'absence totale de fenêtres et la présence de quatre fenêtres nettement apparentes.

Alula bordée de cils caducs, semblables à ceux de la costa; squamae portant de minuscules écailles blanches, fines et allongées; peigne alaire réduit; balanciers entièrement brun sombre.

ABDOMEN: cylindrique; souvent notablement arqué; pas plus large que le thorax au niveau des ailes; brun noir; tergites dénués de poils et de soies sauf quelques soies marginales courtes, un peu plus nombreuses au niveau des derniers segments, couverts par contre d'une dense vestiture d'écailles noires, ocre et blanches, réparties comme suit: sur le premier tergite les écailles ocre forment une bande transversale homogène; sur les autres tergites les écailles noires et ocre s'entremêlent de façon assez confuse, une succession de bandes alternées, de chaque couleur, est cependant esquissée; une tache d'écailles blanches sur les côtés des tergites 2, 4, 6 et 7, la première subtriangulaire, les autres linéaires.

Les sternites portent des poils noirs plus épais, d'autres dorés, plus courts et plus fins sur le 2^e sternite, ainsi que des écailles ocre et des écailles noires; les épines de l'ovipositor sont noires à la base, brunes à l'apex.

Longueur du corps: 5 à 9 mm.; longueur de l'aile 6 à 10 mm. Holotype mâle, allotype femelle et 72 paratypes dans ma collection à l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique, Bruxelles; un paratype mâle et un paratype femelle dans les collections de ce même Institut; un paratype mâle et un paratype femelle dans les collections du Musée Royal d'Afrique centrale à Tervueren.

Les 78 exemplaires — 30 mâles et 48 femelles — proviennent du Bugesera-Busoni (Territoire de Muhinga), altitude 1300 à 1400 m (Kisenyi 22 mai 1957 et mai 1955; Nyarunazi du 3 au 6 juin 1952; Nyabisindo 3 juin 1952; Nyakisozi 5 juin 1952) et ont été récoltés au début de la saison sèche, dans l'herbe le long des routes. Le vol de cet insecte est faible et peu soutenu.

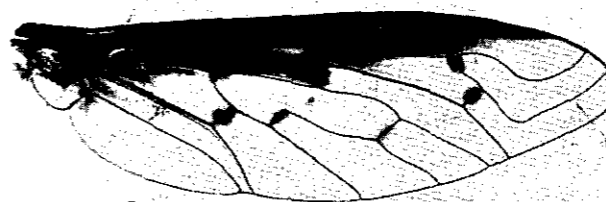


FIG. 1.



FIG. 2.

FIG. 1 et 2. — Ailes de *Exoprosopa claudia* n. sp., ♀ et ♂. Remarquer les différences d'infuscation; il ne s'agit pas de dimorphisme sexuel.

FIG. 3. — Aile de *Exoprosopa punctulata*, MACQ., ♂

Exoprosopa punctulata MACQ. (1840)

8 ♂♂ et 6 ♀♀, Territoire de Muhinga: Kisenyi, 4 juin 1952, 5 et 6 juin 1955, mai 1956, 21 et 22 mai 1957, Nyakisozi, 5 juin 1952, Nyabisindo 5 juin 1952, Muramba 4 et 5 juin 1952. 1300 à 1400 m d'altitude. Insecte xérophile, fréquentant les endroits arides aux heures chaudes de la journée. Début de la saison sèche (Fig. 3).

Anthrax busonicus n. sp.

Holotype ♂, allotype ♀ et 29 paratypes (dans ma collection à l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique), provenant du Busoni, 1300 à 1400 m d'altitude, Territoire de Muhinga, Urundi (Kisenyi 16 décembre 1950 et 21 mai 1957, Yanga 6 juin 1952, Mutembo 5 juin 1952, Muramba 5 juin 1952, Nyabisindo 4 juin 1952).

Semblable à *A. puncturellus* HESSE dont il se distingue par les caractères ci-après :

1° La taille: mes exemplaires varient de 5 à 10 mm alors que tous les exemplaires vus par Hesse ne dépassent guère 5 mm; cependant une différence de taille chez les Bombyliidae est parfois sans importance taxonomique.

2° L'infuscation de l'aile diffère: sur mes exemplaires sans exception aucune, toute l'étendue sauf la pointe extrême, des cellules anale et axillaire, est infusquée, alors que chez les exemplaires connus de *A. puncturellus* ces cellules ne sont infusquées qu'à moitié. En outre l'éperon sombre qui, dans les spécimens typiques, saille nettement de l'infuscation antérieure de l'aile, est fort variable dans les miens. Cet éperon est parfois très net, parfois méconnaissable et l'aile a alors une apparence presque « dimidiée » avec une base infusquée d'un seul tenant; tous les stades intermédiaires existent (fig. 4 et 5).

3° Il n'y a pas, dans le relativement grand nombre d'exemplaires que j'ai devant moi des données suffisamment stables pour différencier l'infuscation des ailes des mâles de celle des femelles comme chez *A. puncturellus* HESSE.

4° Il me paraît que la branche supérieure de la branche cubitale est fortement sinueuse, au moins aussi sinueuse que la même nervure chez *A. doliops* HESSE (HESSE 1956 pl. I fig. 14) alors que *A. puncturellus* a une nervure R4 moins sinueuse que *A. doliops*.



FIG. 4.



FIG. 5.

FIG. 4 et 5. — Ailes de *Anthrax busonicus* n. sp.



FIG. 6. — Aile de *Anthrax nigerrimus*
var. *ocellatus*, BEZZI. ♂.

Les caractéristiques antennaires me paraissent coïncider avec celles de *A. puncturellus*; la touffe de poils blancs sur les côtés du tergite I comprend postérieurement des poils noirs; les poils sous les marges latérales des tergites sont noirs, non pas fauves et enfin les marges postérieures des sternites et des tergites sont noirs, non pas rouges ou rougeâtres.

En conclusion il me paraît que les différences notées ci-dessus justifient la création d'une forme nouvelle. La différence immédiatement évidente se trouve dans le degré d'infuscation des cellules anale et axillaire. Ce degré d'infuscation est constant dans mes exemplaires et semble l'être chez *A. puncturellus* et chez les espèces apparentées *A. doliops* et *A. leucurus* HESSE.

Anthrax nigerrimus var. **ocellatus** BEZZI (1924)

8 mâles et 6 femelles, Territoire de Muhinga : Kisenyi mai 1956, Mutembo 5 juin 1952. 1.300 à 1.400 m d'altitude.

Mes exemplaires (fig. 6) correspondent bien à la description de BEZZI.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

BEZZI M., 1924; The Bombyliidae of the Ethiopian Region, London, pp. 164-166 et p. 310.

HESSE A.J., 1956; A Revision of the Bombyliidae (Diptera) of Southern Africa; Part III (Ann. South Afr. Mus., vol. XXXV Part 3 p. 440).

Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique
Bruxelles

Les Acariens psoriques parasites des chauves-souris

XV Notes sur deux sarcoptides américains des genres
Chirnyssoides et *Notoedres*

par A. FAIN

Récemment le Dr. Conrad Yunker, du Laboratory of Tropical Virology à Bethesda (Maryland), nous a aimablement fait parvenir trois préparations de Sarcoptidés qui provenaient du U.S. National Museum à Washington. Nous sommes heureux de remercier le Dr. Yunker de nous avoir communiqué cet intéressant matériel. Ces préparations renferment le type de *Sarcoptes myotis* Hedeën ainsi que plusieurs spécimens d'un acarien que nous avons décrit récemment chez une Chauve-souris du Brésil comme espèce et genre nouveaux (*Chirnyssoides caparti*). Trois autres espèces nouvelles de ce même genre furent d'ailleurs décrites en même temps. Elles provenaient également de Chauve-souris sud-américaines (Brésil et Venezuela) (Fain 1959 a).

Les nouveaux spécimens dont il est question ici ont cette fois été récoltés dans la République Dominicaine (anciennement Saint Domingue), ce qui étend notablement la distribution du genre *Chirnyssoides*. Le nom de l'hôte que ces acariens parasitaient n'a malheureusement pas été noté.

1. *Chirnyssoides caparti* Fain, 1959.

Les deux préparations sont de valeur très inégale. L'une, montée en Berlese, renferme deux femelles bien conservées et des œufs, qui correspondent parfaitement aux spécimens typiques. Cette préparation porte les mentions suivantes: Sarcoptidae, *Prosopodectes*. San Francisco Mts., St. Domingo-W.I.A. Busck — On genitalia of a Bat- Berl. m. — U.S.N.M.